

# La profession de sage-femme (Evaluations)

Comité éditorial pédagogique de l'UVMaF

**Date de création du document 2011-1012**

## QCM

### QUESTION 1/1 :

**Le Conseil de l'Ordre des Sages-femmes : cochez les bonnes réponses**

**A - A une chambre disciplinaire au niveau national**

**B - A une chambre disciplinaire au niveau départemental**

**C - A deux chambres disciplinaires**

**D - A deux chambres disciplinaires au niveau départemental et inter régional**

**E - A deux chambres disciplinaires au niveau national et régional**

**F - A deux chambres disciplinaires au niveau national et inter-régional**

**(Réponse : ACF)**

## QROC

### QUESTION 1/1 :

**Citez les trois obligations à respecter pour exercer habituellement la profession de sage-femme en France :**

*Réponse attendue :*

- Nationalité
  - Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen
- Diplôme
  - La SF doit Posséder un des titres obligatoires pour l'exercice de la profession de SF en France
    - Diplôme d'Etat de sage-femme
    - Diplôme ou titre reconnu par l'UE.
- Inscription au tableau du Conseil de l'Ordre des Sages-femmes

## VRAI-FAUX

### Enoncé 1/7 :

En France, la sage-femme peut déclarer une grossesse

*(Réponse : Vrai)*

### Enoncé 2/7 :

En France, la sage-femme peut prescrire une recherche de toxoplasmose

*(Réponse : Vrai)*

### Enoncé 3/7 :

En France, la sage-femme peut prescrire une contraception chez une femme diabétique

*(Réponse : Faux)*

### Enoncé 4/7 :

En France, la sage-femme peut effectuer une échographie

*(Réponse : Vrai)*

### Enoncé 5/7 :

En France, la sage-femme peut réaliser un accouchement physiologique

*(Réponse : Vrai)*

### Enoncé 6/7 :

En France, la sage-femme peut réaliser un accouchement avec extraction instrumentale

*(Réponse : Faux)*

### Enoncé 7/7 :

En France, la sage-femme peut effectuer une rééducation périnéale

*(Réponse : Vrai)*